

Véhicule destiné à être exporté définitivement

Le véhicule doit faire l'objet d'une déclaration d'exportation et de formalités pour la sortie :

1 – Je n'ai pas de déclaration en douane d'exportation

Je contacte un représentant en douane (déclarant) pour l'établir.

2 – J'ai une déclaration d'exportation

Ma déclaration est faite dans un autre bureau Français ou autre pays, une **notification d'arrivée doit être déposée par un transitaire local** au bureau de sortie du TDU dès que votre véhicule se trouve à proximité du port **et avant son entrée dans l'enceinte portuaire.**

En cas de manquement une solution de secours pourra vous être proposée à nos guichets

3 – Vous devez présenter votre déclaration d'exportation (EXA) ou votre EAD lors de l'enregistrement (« check in »)

Communiquer les informations suivantes :

- le numéro d'immatriculation du véhicule
- son numéro de châssis (VIN, composé de 17 caractères)
- le numéro (MRN), composé de 18 caractères et indiqué sur votre déclaration d'exportation (EXA) ou votre EAD que vous a communiqué votre déclarant en douane
- Masse nette/masse brute

Attention ! Ces informations doivent être exactes. À défaut, il ne sera pas possible de justifier de l'exportation du véhicule

4 - La notification de sortie du véhicule sera quant à elle émise par le représentant de la compagnie après embarquement

Ces deux notifications sont obligatoires pour obtenir votre exonération de la tva.

Les frais de ces prestations seront à régler directement à nos guichets

Exportation définitive d'un véhicule en exonération de TVA
Je dois faire une déclaration d'exportation et des formalités de sortie du véhicule
au port d'embarquement, **pour obtenir l'exonération de TVA**

J'ai une déclaration d'exportation

Je n'ai pas de déclaration d'exportation

Ma déclaration est faite au port d'embarquement

Ma déclaration est faite dans un autre bureau français ou autre pays

Je me rapproche d'un RDE à mon arrivée au port d'embarquement pour Faire la déclaration d'exportation

Je me rapproche d'un RDE (transitaire) à mon arrivée au port d'embarquement pour signaler l'arrivée du véhicule

Je présente ma copie de de déclaration (EAD)
Au check-in au moment de l'embarquement

DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT D'EXPORTATION (EAD)

Date et heure du BAE :

Date et heure d'impression :

Date et heure de présentation des marchandises :

Dernier état :

FR

MRN 26FR1000

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de déclaration [11 01 / 11 02] : EX A

Nombre total d'articles : 1

Code sécurité [11 07] : 2 - EXS

Bureau d'exportation (déclaration) [17 02] : FR004250 - Sete bureau

Bureau de sortie déclaré [17 01] : FR004250 - Sete bureau

Indicateur de circonstance spécifique [11 04] :

Liste des articles - EAD

MRN

Art. N°	Régime [11 09 - 11 10]	Nomenclature [18 09]	Désignation des marchandises [18 05]
Code CUS [18 08]		N° de référence RUE [12 08]	
Valeur statistique [99 06]			
Marchandises dangereuses - N° ONU [18 07]			
Destinataire [13 03]		Pays de destination [16 03]	Masse nette [18 01] (kg)
		Pays d'exportation [16 07]	Masse brute [18 05] (kg)
Expéditeur [13 02]		Autre(s) acteur(s) de la chaîne logistique [13 14]	
Type de colis [18 06 003]	Nombre de colis [18 06 004]	Frais de transport - Moyen de paiement [14 02 038]	Marques d'expédition [18 06 054]
Mention(s) spéciale(s) [12 02]		Document(s) précédent(s) [12 01]	
Référence(s) complémentaire(s) [12 04]		Document(s) d'accompagnement [12 03]	
		Document(s) de transport [12 05]	
Art. N°	1		1 VOITURE A IMMAT. N°SERIE:
			1375
			1375

Exemple de EAD/EX A